



Communiqué de presse

Poursuite du développement urbain de la commune

Depuis 2 à 3 ans, des travaux de création de voirie sont réalisés dans divers quartiers de la commune s'accompagnant de la création de nouveaux lotissements et favorisant la venue de nouveaux Marennais. Tour d'horizon des actions en cours.

Deux nouvelles voies structurantes : la rue de l'Estran et la rue des Aigrettes

Dans le cadre de la PVR (participation pour voies et réseaux, procédure qui consiste à faire supporter financièrement la réalisation des voies et des réseaux divers par les lotisseurs pour les voies qui relient les lotissements entre eux), la commune a procédé à la création de la rue de l'Estran, axe structurant reliant la rue Jean Moulin et la rue Etchebarne et procède actuellement à l'aménagement de la future rue des Aigrettes qui reliera l'entrée ouest de Marennes au cœur de ville.

La rue de l'Estran a favorisé l'implantation de nouvelles maisons d'habitation sur la partie ouest, achevant ainsi, pour la quasi totalité de la surface initialement prévue, le lotissement situé de ce côté de la voie. Seules cinq, six parcelles doivent être encore construites. Le lotissement sur la partie est, quant à lui, est en cours de réalisation.

L'aménagement de la rue des Aigrettes, qui sera parallèle à la rue des Six Moulins, va permettre la réalisation de deux lotissements dans l'immédiat, qui seront suivis d'autres lotissements.

En réalisation les voies dans le cadre de la PVR, la commune entend mettre l'accent sur la qualité des aménagements (rues bénéficiant de larges trottoirs, arbres, avec cheminement piéton et espaces verts, desservies par l'ensemble des réseaux, y compris le réseau pluvial) et du cadre de vie des futurs habitants de Marennes, tout en maîtrisant le développement urbain de ses différents quartiers.